



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1ER JUILLET 2019**

Le **LUNDI 1ER JUILLET 2019 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 25 juin 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, François CRAMILLY, Marie LE COUSIN, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Réjan SAUPIN, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Béatrice TASSERY, Juanita AUGUSTIN, Vincent SGARLATA, Juan Carlos VEGAS

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Cécile GALHAUT à William GUILLARD, Marie-Claude BEAUFILS à Daniel ROUSSEL, Franck LEBRET à François CRAMILLY, Amandine TAVARES GOMES à Patrick CALLAIS, Tony LACROIX à Christian LETEURTRE, Jean Marie ALINE à Vincent SGARLATA, Patrick GIRAUD à Juanita AUGUSTIN

Absent(s) non excusé(s):

Cécile JOURDAINNE, Robin DAVID

formant la majorité des membres en exercice.

Madame BIDEAUX est nommée secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF VILLE - DECISION MODIFICATIVE N° 3 - CM/19/069

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la décision modificative.

BUDGET PRINCIPAL

Désignation	Dépenses	matériels	Commentaires
FONCTIONNEMENT			
D 61551-020 (Ch.011) : Matériel roulant	4 024,00 €		Maintenance véhicule
D 023-01 (Ch.023) : Virement à la section d'investissement	- 4 024,00 €		Equilibrage du budget
D 6135-020 (Ch.011) : Locations mobilières	4 145,00 €		Location camion suite réparation du camion Volvo de la ville
D 022-020 (Ch.022) : Dépenses imprévues fonctionnement	- 4 145,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	
INVESTISSEMENT			

D 2182-020 (Ch.21) : Matériel de transport	- 4 024,00 €		Crédits restants retransférés vers le compte 61551
R 021-01 (Ch.021) : Virement de la section d'exploitation		- 4 024,00 €	Equilibrage du budget
D 2313-AP1-311 (Ch.23) : Constructions	3 381,00 €		Salle Prévert – Révision de prix – DGD Lot 8 et 2
D 2313-411 (Ch.23) : Constructions	- 3 381,00 €		
R 2111-020 (Ch.21) : Terrains nus		- 90 000,00 €	Annulation du RAR Recettes suite à l'annulation de la promesse d'achat du terrain de tennis
D 2313-AP7-810 (Ch.23) : Constructions	- 90 000,00 €		
TOTAL	- 94 024,00 €	- 94 024,00 €	

Pour information, le solde des dépenses imprévues après D.M N° 3 est de :

022-020 : Dépenses imprévues de fonctionnement : 195 855,00 €

020-01 : Dépenses imprévues d'investissement : 189 998,78 €

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 23 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
16	27	pour: 23 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR L'OPERATION VIDEO-PROTECTION - CM/19/070

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une demande de fonds de concours auprès de la Métropole Rouen Normandie en complément de la demande de subvention effectuée auprès du Département de la Seine Maritime.

	Dépenses		Recettes		
	Montant		Montant	%	
Étude, fourniture et pose de caméras (montant HT)	228 265.57€	FSIC (20% du montant HT)	45 653.11€	16.67%	

		Département de Seine Maritime (20% du montant HT)	45 653.11€	16.67%
TVA	45 653.11€	Autofinancement	137 678.84€	50.26%
		FCTVA	44 933.62€	16.40%
Total TTC	273 918.68€	Total TTC	273 918.68€	100,00%

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à l'opération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 23 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
16	27	pour: 23 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE PIERRE DE COUBERTIN - CM/19/071

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver le plan de financement.

Dépenses		Recettes		
	Montant		Montant	%
Travaux d'aménagement stade (montant HT)	21 120 €	MRN (20% du montant HT)	4 224 €	16,67%
TVA	4 224 €	Autofinancement	16 962.57 €	66,93%
		FCTVA	4 157.43 €	16,40%
Total TTC	25 344 €	Total TTC	25 344 €	100,00%

DE DONNER POUVOIR à Monsieur le Maire pour solliciter le Fonds de Concours auprès de la Métropole Rouen Normandie.

DE S'ENGAGER dès notification de l'accord du fonds de concours à procéder à la réalisation des travaux.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à l'opération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 23 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
16	27	pour: 23 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

DEMANDE FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX DE PLATRERIE DE L'EGLISE SAINT-NICOLAS - CM/19/072

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver le plan de financement.

Dépenses		Recettes		
	Montant		Montant	%
Travaux plâtrerie Église Saint Nicolas (montant HT)	50 000€	MRN (20% du montant HT)	10 000€	16.67%
		Département de Seine Maritime (20% du montant HT)	10 000€	16.67%
TVA	10 000€	Autofinancement	30 157.60€	50.26%
		FCTVA	9 842.40€	16.40%
Total TTC	60 000€	Total TTC	60 000€	100,00%

DE DONNER POUVOIR à Monsieur le Maire pour solliciter la subvention auprès du Département de la Seine Maritime ainsi que le Fonds de Concours auprès de la Métropole Rouen Normandie.

DE S'ENGAGER dès notification de l'accord de la subvention et du fonds de concours à procéder à la réalisation des travaux.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à l'opération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 24 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
17	27	pour: 24 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

INSTITUTION D'UNE TAXE ANNUELLE SUR LES FRICHES COMMERCIALES - CM/19/073

A la majorité (par 19 voix pour, 1 voix contre et abstentions : 4), le Conseil Municipal décide d'instituer la taxe annuelle sur les friches commerciales comme suit :

- 10% la première année d'imposition,
- 15% la deuxième année d'imposition et
- 20% à compter de la troisième année d'imposition.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 24 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
17	27	pour: 19 contre: 1 abstention(s): 4 non votant(s) : 0

TARIFICATION 2019/2020 POUR LA PAUSE MERIDIENNE, L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET L'ACCUEIL DE LOISIRS ROBERT DOISNEAU - CM/19/074

A l'unanimité, le Conseil Municipal remplace la délibération n° CM/18/071 du 14 juin 2018 fixant la nouvelle tarification pour la pause méridienne, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs Robert Doisneau pour septembre 2018 à septembre 2019.

DECIDE d'appliquer les tarifs comme susmentionné à compter de la rentrée scolaire pour l'année scolaire 2019-2020.

DECIDE de supprimer la pré-facturation et revenir à l'ancien système de facturation.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 24 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
17	27	pour: 24 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

FIXATION DES TARIFS DU CENTRE SOCIAL LA ZERTELLE 2019/2020 - CM/19/075

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs municipaux du centre social à partir du 1^{er} septembre 2019 jusqu'au 31 août 2020 comme ci-dessous :

CENTRE SOCIAL LA ZERTELLE	TARIFS 2019	TARIFS DE SEPTEMBRE 2019 A SEPTEMBRE 2020
<u>Les tarifs adhésion (l'adhésion permet un tarif préférentiel pour les manifestations)</u>		
Mineurs 14/17 ans "traitons"	7,30 €	7,30 €
Mineurs 14/17 ans "hors commune"	16,60 €	16,60 €
Adultes 18 ans et + "traitons"	10,40 €	10,40 €
Adultes 18 ans et + "hors commune"	21,80 €	21,80 €
Pass Famille (2 parents + 1 enfant minimum) "traitons"	26,00 €	26,00 €
Pass Famille (2 parents + 1 enfant minimum) "hors commune"	53,00 €	53,00 €
Pass Famille mono parentale (1 parent + 1 enfant minimum) "traitons"	15,60 €	15,60 €
Pass Famille mono parentale (1 parent + 1 enfant minimum) "hors commune"	32,20 €	32,20 €
Boissons	0,60 €	0,60 €
<u>Tarifs sorties et manifestations locales</u>		
Manifestations locales "adhérent"	gratuité	gratuité
Manifestations locales "non adhérent traitons"	3,20 €	3,20 €

Manifestations locales "non adhérent hors commune"	7,20 €	7,20 €
Tarifs sorties et manifestations extérieures		
Une personne "adhérent"	5,20 €	5,20 €
Une personne "non adhérent traitons"	10,40 €	10,40 €
Une personne "non adhérent hors commune"	21,80 €	21,80 €
Forfait Famille (2 parents + 1 enfant minimum)	12,40 €	12,40 €
Forfait Famille (1 parent + 1 enfant minimum)	8,30 €	8,30 €
Sorites extérieures non tarifées		2,00 €

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 24 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
17	27	pour: 24 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION IMPREVUE - AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DU TRAIT - CM/19/076

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Sapeurs-pompiers du Trait d'un montant de 500 €.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 23 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
16	27	pour: 23 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

CREATION D'UN POSTE D'ASSISTANT POLYVALENT COMMUNICATION ET D'UN POSTE DE GESTIONNAIRE DES PROJETS RESSOURCES HUMAINES AU POLE RESSOURCES ET REGLEMENTATION - CM/19/077

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'Assistant polyvalent communication et un poste de Gestionnaire des Projets Ressources Humaines au sein du Pôle Ressources et Réglementation et à temps complet (35/35^{ème}).

DIT que ces postes figurent dans le tableau des emplois ci-dessous :

catégorie	grade	nombre de postes ouverts	quotité horaire
FILIERE ADMINISTRATIVE			
A	Attaché	2	TC
A	Attaché principal	2	TC
total du cadre d'emploi des Attachés territoriaux: 4			
B	Rédacteur	5	TC
B	Rédacteur principal 2ème classe	2	TC
B	Rédacteur principal 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux: 8			
C	Adjoint administratif	12	TC
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	7	TC
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	6	5 à TC, 1 à 28h
total du cadre d'emploi des Adjoints administratifs : 23, dont 1 à 28h			
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			37
			dont 1 à 28h

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	27	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

CREATION D'UN POSTE DE CHARGE DE MISSION PROJETS CULTURELS - CM/19/078

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer un poste de Chargé de mission Projets culturels à temps complet (35/35^{ème}).

catégorie	grade	nombre de postes ouverts	quotité horaire
FILIERE ADMINISTRATIVE			
A	Attaché	2	TC
A	Attaché principal	2	TC
total du cadre d'emploi des Attachés territoriaux: 4			
B	Rédacteur	6	TC
B	Rédacteur principal 2ème classe	2	TC
B	Rédacteur principal 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux: 8			
C	Adjoint administratif	12	TC
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	7	TC
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	6	5 à TC, 1 à 28h
total du cadre d'emploi des Adjoints administratifs : 23, dont 1 à 28h			
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			38
			dont 1 à 28h

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	27	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

CONVENTION ESPACE NUMERIQUE MOBILE POUR LE CLIPS FORMATION - CM/19/079

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver les modalités de la convention présentée.

FIXE le montant de participation de la ville de Le Trait à hauteur de 6 000 € (six mille euros).

AUTORISE Monsieur le maire à signer la convention et tous les actes s'y réfèrent.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	27	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

APPROBATION DE LA PARTICIPATION DE LA VILLE DU TRAIT AU SITE ECO PATURAGE SEMVIT POUR LA SAISON 2019/2020 - CM/19/080

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de participer au site d'éco pâturage de la SEMVIT en parrainant 2 chèvres.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'engagement de participation financière 2019/2020 du parrainage éco responsable « Site d'éco pâturage » pour un montant de 800 €.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	27	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

CONSTAT DE DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE 14 M² DE LA PARCELLE AM 419 EN VUE D'UNE CESSION - CM/19/081

A l'unanimité, le Conseil Municipal constate la désaffectation du domaine public de 14m² de la parcelle AM 419 et approuve son déclassement.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	27	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

DELIBERATION AUTORISANT MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER UN MARCHE PUBLIC DE CONFECTION ET DE LIVRAISON DE REPAS ENFANTS ET ADULTES EN LIAISON FROIDE - APPEL D'OFFRES OUVERT - CM/19/082

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du marché public de confection et de livraison de repas enfants et adultes en liaison froide.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché ainsi que l'ensemble des actes afférents audit marché.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	27	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

FIXATION D'UNE REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION DE COMMERCES AMBULANTS DE RESTAURATION AVEC VEHICULE (FOOD TRUCK) SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL - CM/19/083

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe la redevance d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants de restauration avec véhicule (food truck) à 35 euros par mois.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	27	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION D'UNE PRESTATION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION DES MARCHES D'ASSURANCE DE LA VILLE ET DU CCAS DU TRAIT - CM/19/084

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville du TRAIT et le CCAS du TRAIT portant sur la réalisation d'une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation des marchés d'assurance (Dommage aux biens, Responsabilité Civile, Véhicules à moteur et Protection juridique).

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	27	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**Patrick CALLAIS,
MAIRE**

